

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

NOMBRE DE CONSEILLERS	DATE DE CONVOCATION	DATE D’AFFICHAGE
En exercice 86	19 novembre 2018	27 novembre 2018
Quorum 66		
Votants 73		
Suffrages exprimés : 73		

Séance du 5 décembre 2018

N°181205-02

L’an deux mil dix-huit, le 5 décembre à 19 h 00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, en l’Hôtel de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Gérard COLIN, Président,

Etaient présents :

Patrick BARTHÉLÉMY, Maurice BEUFILS, Chantal BERTEAU, Jean-François BOQUET, Didier BOULLARD, André-Pierre BOURDON, Luc BREANT, Jean BUGEON, Danièle CAMINADE, Bertrand CARPENTIER, Raymond CARPENTIER, Christine CHANGEUX, Jean-Louis CHAUVENSY, Jacques CHEVALLIER, Jean-Claude CLAIRE, Gérard COLIN, Jean-Michel COLOMBEL, Jean-Marc COPPENS, Odile COUROYER, Stéphane DEGREMONT, Claude DESAEGER, Jérôme DOUILLET, Marie-Louise DOULET, Jean-Claude DUBOC, Philippe DUFOUR, Isabelle DUJARDIN (Saint Valéry en Caux), Isabelle DUJARDIN (Thiouville), Annie DUMENIL, Philippe ETIENNE, Thierry FABAREZ, Patrice FAUCON, Jean-Marie FERMENT, Gérard FOUCHÉ, Daniel FREBOURG, Laurent GODEFROY, Christine GROUT-LIMARE, Françoise GUILLOT, Hervé JOLLY, David LAMBION, Jacques LEBALLEUR, François-Pierre LECLUSE, Jacques LEFRANCOIS, Daniel LEGROS, Didier LEMAISTRE, Michel LIEURY, Jean-Louis LUYPAERT, Françoise MARIE, Paul MENARD, Sylvain MONNIER, Benoît MOREAU, William MOUCHE, Yvon PESQUET, Régis PETIT, Alain POILVE, Joël SALLE, Daniel SEIGNEUR, Maryvonne SCHILD, Michel SERY, Jean-Pierre THEVENOT, Pascal VANIER, Marie-Pierre VASLIN, Michel VIARD, Patrick VICTOR et René VIMONT.

Etaient absents représentés par le suppléant :

M. Jean-Luc COTTARD représenté par M. Olivier TASSEL
M. Jérôme LHEUREUX représenté par Mme Catherine PRETERRE

Etaient absents excusés avec pouvoir :

M. Pierre-Luc BILLIEZ a donné pouvoir à M. Daniel FREBOURG
M. Hubert BUQUET a donné pouvoir à M. Didier LEMAISTRE
M. Philippe CARREIN a donné pouvoir à Mme COUROYER
Mme Dominique CHAUVEL a donné pouvoir à M. Alain POILVE
M. Pierre-Yves JEGAT a donné pouvoir à Mme Dujardin (Saint Valéry en Caux)
Mme Agnès LEDUC a donné pouvoir à M. Jean-Pierre THEVENOT
M. Yves LEFRIQUE a donné pouvoir à M. Philippe ETIENNE

Absents :

MM Jean-François ALIGNY, Rémy BELLANGER, Enrick DE BRABANDERE, Franck FOIRET, Stéphane FOLLIN, Pascal LARGILLET, Alain LETARD, Nicolas MOLETTE, Hervé MOUQUET et Mmes Brigitte HATTON, Christiane HERVIEUX, Justine MORTELECQUE, Aurore RAUCH.

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Michel SERY a été élu secrétaire de séance.

*_*_*_*

Objet :

**FINANCES – Délégation Eau – Décision modificative n°3/2018
N°02**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1 à L.5211-4,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 septembre 2017 relatif aux statuts de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,

Vu l'article L.1612-11 du CGCT qui donne la possibilité d'apporter en cours d'année des modifications au budget,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 7 novembre 2018,

Vu l'avis favorable du bureau élargi en date du 22 novembre 2018,

**Le Conseil Communautaire,
après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- **accepte les modifications présentées dans les tableaux ci-dessous :**

RECAPITULATIF DE LA DECISION MODIFICATIVE N°3/2018 DELEGATION EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DM	Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DM
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	0.00 €		013 ATTENUATIONS DE CHARGES	9 878.00 €
	012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0.00 €		70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	9 986.00 €
	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	0.00 €		74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0.00 €
	66 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 138.00 €		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 900.00 €
	66 CHARGES FINANCIERES	0.00 €		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00 €
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 959.00 €		78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 914.00 €
	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0.00 €		042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0.00 €
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16 561.00 €			
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	38 658.00 €		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	38 658.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DM	Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DM
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0.00 €		10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0.00 €
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0.00 €		13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT RECUES	2 103.00 €
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0.00 €		16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0.00 €
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00 €		27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0.00 €
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	18 664.00 €		041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0.00 €
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0.00 €		021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 561.00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	18 664.00 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	18 664.00 €

DM n°3 BUDGET DELEGATION EAU

SERVICE DEMANDEUR	CHAPITRE BUDGETAIRE		LIGNE BUDGETAIRE	S E N S	BUDGET PRIMITIF + DM	DM n°3	EXPLICATIONS
	Opération	Chapitre					
FN	PAS D'OPERATION	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	D F	8 904.00 €	9 720.33 €	Admissions en non-valeurs présentées séance tenante
FN	PAS D'OPERATION	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6542 CREANCES ETENTES	D F	1 904.00 €	417.67 €	
FN	PAS D'OPERATION	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7817 REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	R F	6 366.00 €	15 914.00 €	Mise à jour 2018 des provisions
EAS	PAS D'OPERATION	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	64198 AUTRES REMBOURSEMENTS	R F	0.00 €	9 878.00 €	Solde subvention animateur BAC 2017
EAS	PAS D'OPERATION	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	752 REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES	R F	0.00 €	2 900.00 €	Loyer 2018 relais radio téléphonique Bourville
FN	PAS D'OPERATION	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	673 TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	D F	16 164.00 €	11 959.00 €	Régularisation de la TVA sur le contrat de DSP du secteur d'Angliers à compter du 20/09/2017
FN	PAS D'OPERATION	70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	70128 AUTRES TAXES ET REDEVANCES	R F	0.00 €	9 966.00 €	
VCI	PAS D'OPERATION	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1318 AUTRES	R I	0.00 €	2 103.00 €	Travaux inopinés d'extension Manneville es Plains
FN	PAS D'OPERATION	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2313 CONSTRUCTIONS	D I	2 420 919.88 €	18 664.00 €	
FN	PAS D'OPERATION	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	R I	4 739 393.42 €	16 561.00 €	Equilibre de la DM
FN	PAS D'OPERATION	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	D F	4 739 393.42 €	16 561.00 €	

Pour extrait certifié conforme,
ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,



Le Président,


Gérard COLIN

Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal Administratif de Rouen, sis 53 Avenue Gustave Flaubert à ROUEN (76000), peut-être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant le délai de deux mois commençant à courir à compter de sa notification ou de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut-être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- o à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- o deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant le délai de 2 mois.

Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982,
Le Président atteste que la délibération du Conseil Communautaire n° 02 - Séance du 5/12/18, est exécutoire.

Date de réception en Sous-Préfecture : 13/12/18
Date de publication : 13/12/18 Le Président,

G. COLIN



Accusé de réception en préfecture
076-200069839-20181205-181205-02D-DE
Date de télétransmission : 13/12/2018
Date de réception préfecture : 13/12/2018